



## Urgence de la précarité étudiante : l'ULB mesure la situation pour mieux agir

Institution

Fin 2023, l'Observatoire de la Vie Étudiante de l'ULB a lancé la seconde édition de son enquête sur les ressources économiques de ses étudiantes et étudiants. Objectifs : mieux cerner les différents visages de la précarité étudiante, en mesurer les éventuelles évolutions depuis la première enquête réalisée en 2020 et définir plus finement les besoins. L'Université se mobilise en renforçant ses dispositifs existants et en déployant de nouvelles forces d'action.

### Des résultats qui alertent

- Les **étudiantes et étudiants de nationalité d'un pays non-européen** sont 10 fois plus susceptibles de connaître des privations matérielles sévères<sup>1</sup> que les étudiantes et étudiants belges, étant en effet 33,3% dans ce cas contre 3,4% des Belges.
- Les **étudiantes et étudiants venant des milieux les moins favorisés** sont 14,9% à être en situation de privations matérielles sévères, contre 3,3% des étudiant.es venant des milieux les plus favorisés.
- **La précarité impacte la réussite et les conditions de la réussite :**
  - Parmi les étudiantes et étudiants salariés les plus précaires, près d'1 personne sur 2 manque les cours plusieurs fois par semaine à cause de leur emploi. Cette proportion est d'1 sur 7 chez les plus aisés.
  - Les plus précaires sont 7,9% à ne pas avoir accès à un ordinateur ou une tablette dans leur domicile, alors qu'aucun étudiant et étudiante aisé ne se déclare dans cette situation.

---

<sup>1</sup> Indicateur adapté à la vie étudiante à partir de l'indicateur de privations matérielles sévères de l'enquête Européenne sur les revenus et conditions de vie (2023, SILC définitions, Privation matérielle sévère).

- On constate un écart de 2,3 points entre les moyennes annuelles des étudiant-es les plus précaires et celles des étudiant-es les plus aisés.
- **Le non-recours aux aides sociales est une réalité :**
  - Le fait de « ne pas se sentir légitime à recevoir une aide financière » est la raison la plus souvent mentionnée pour justifier le non-recours aux aides sociales, en proportion équivalente au fait de « ne pas en avoir ressenti le besoin financier ». Cela confirme le besoin important de travailler à déconstruire le sentiment de légitimité vis-à-vis des aides sociales.
  - L'enquête souligne également la nécessité d'intensifier encore les efforts de communication autour des aides existantes. Plus de 30% des répondantes et répondants d'origine sociale défavorisée qui n'avaient pas sollicité d'allocation d'études à la Fédération Wallonie-Bruxelles ou d'aides financières au Service social étudiants de l'Université n'en avaient jamais entendu parler.

Depuis la première édition de l'enquête menée en 2020, entre deux confinements, on remarque également :

- une **augmentation marquée du montant des loyers** des étudiantes et étudiants, venant ainsi peser davantage dans leurs dépenses mensuelles.
- une **reprise des jobs étudiants** après les importantes pertes d'emplois constatées pendant le confinement.
- certains effets de la précarité tendaient à être légèrement plus marqués en 2020, ce qui suggère que cette période de crise avait particulièrement fragilisé les plus précaires, plus vulnérables aux situations de crise.

## Une mobilisation renforcée

L'ULB n'a pas attendu les résultats de cette enquête pour développer **un large dispositif de soutien** aux étudiants en difficultés :

- Le **service social étudiants propose une série d'aides financières individuelles**, touchant aux frais d'études, à la mobilité, au bien-être et au quotidien des kotteurs, **accessibles sur dossiers et critères financiers**, après une rencontre avec un assistant social ou une assistante sociale.
- L'Université assure sur chacun de ses principaux campus, dans ses restaurants, l'accessibilité de **plats chauds et équilibrés à un prix raisonnable pour tous et au tarif social de 2€ pour les étudiants plus fragiles**.
- L'ULB **accroît son parc de logements étudiants, aux loyers plafonnés, avec une priorité d'accès pour les étudiants de condition modeste** : 166 nouvelles chambres ont ouvert en septembre 2024 et 110 sont attendues pour la prochaine rentrée, portant à 1100 le nombre de places disponibles en 2025.
- Par ailleurs, **plusieurs campagnes de communication ont été lancées**, sur différents supports, **pour faire connaître davantage les aides disponibles**.

Enfin, alors que les financements publics alloués à l'enseignement supérieur sont en tension, l'Université libre de Bruxelles s'inquiète des futurs moyens dont elle disposera pour poursuivre ses politiques sociales, avec autonomie et flexibilité, et continuer d'adapter ses réponses aux nouveaux besoins qui émergent.

Les résultats de l'enquête sont détaillés dans un rapport publié par l'ULB et disponible sur [Observatoire de la vie étudiante - ULB](#)

Contact presse : Jean-Christophe Goffard, vice-recteur aux affaires étudiantes et sociales ULB, via [presse@ulb.be](mailto:presse@ulb.be) - 02 650 25 34

### Contact

Service communication  
de l'Université libre de Bruxelles  
[presse@ulb.be](mailto:presse@ulb.be)

Vous avez reçu cet e-mail parce que vous êtes un contact de Presse de l'Université libre de Bruxelles.  
Si vous ne souhaitez plus recevoir ces courriers électroniques, vous pouvez vous désinscrire en écrivant à l'adresse [presse@ulb.be](mailto:presse@ulb.be).